

Mot introductif du facilitateur Délégué du PFBC à l'occasion de l'ouverture de l'atelier de sensibilisation sur le genre et le plan de convergence de la COMIFAC

1. Monsieur le SE de la COMIFAC, Monsieur le Coordonateur Régional du PACEBCo, Mesdames, Messieurs les participants, c'est un réel plaisir pour moi de prendre la parole pour prononcer ce mot introductif pour échanger à l'occasion de l'ouverture de **l'atelier de sensibilisation sur le genre et le plan de convergence de la COMIFAC**.

Certes comme vous le savez, les moyens et les circonstances n'ont pas permis qu'on invite tous les partenaires du PFBC qui travaillent de près ou de loin sur ces questions de genre ;

Au Cameroun par exemple, l'implication des femmes dans les activités génératrices de revenus a fortement évolué durant les 40 dernières années : on remarque par exemple que elles étaient 1,8 million à être actives en 1987, contre seulement 600.000 au début des années 70. Au fil des années les femmes ont conquis des postes à responsabilités et ont réussi à s'imposer dans des métiers difficiles. Ce n'est cependant pas suffisant, puisqu'en 2001 on dénombrait encore 39,7% des femmes au chômage, contre 11% d'hommes. Il serait temps qu'une **véritable égalité** soit promue. D'une manière générale, il est cependant encourageant de constater que les effectifs féminins augmentent dans les grandes écoles.

2. Lors du Congrès Mondial des Aires protégées de Durban en 2003, le Prix Nobel de la Paix , Nelson Mandela avait insisté sur l'implication des jeunes dans la conservation des ressources naturelles.
3. En effet, la notion de genre est complexe car bien sûr elle aborde la question des inégalités entre homme /femme, mais va au-delà de cela et tient de plus en plus compte des inégalités entre les générations et dans certains pays, les inégalités entre les groupes ethniques qui ont tous des conséquences sur la gestion durable et la promotion des stratégies de conservation comme la gouvernance, l'habilitation et la production et la diffusion des connaissances. Il a été prouvé qu'au Cameroun par exemple on dénombrait en 2007 le taux de non emploi et de sous emploi des jeunes de 15 à 29 ans était de 14% alors qu'il était de 5% pour les actifs de 40 ans et plus.

4. Il sied de rappeler ici que bien avant la Déclaration de Yaoundé, les parties prenantes de la CEFDHAC avaient pris en compte du genre en mettant en place le Réseau des femmes africaines pour la Gestion durable (REFADD) à Bata en 1998 dont l'objectif majeur était de prendre en compte les questions spécifiques aux femmes dans la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale.
5. Comme vous le savez tous pour beaucoup de partenaires, l'égalité entre les femmes et les hommes contribue de manière significative à l'amélioration du bien-être des femmes, des hommes, des filles et des garçons et c'est pour cela qu'ils favorisent la participation à part entière des femmes à la prise de décision, la pleine reconnaissance de leurs droits humains et l'égalité d'accès aux ressources et aux bénéfices du développement, ainsi qu'au contrôle exercé sur ces ressources et bénéfices.
6. Dans sa feuille 2010-2012, la Facilitation canadienne du PFBC a pris l'engagement d'appuyer les politiques d'égalité homme femmes à travers l'appui à la COMIFAC dans la mise en place d'une plateforme de concertation sur le genre, une plus grande implication du REFADD et des autres réseaux des femmes dans la préparation de Yaoundé +12 en vue de préparer une résolution sur les ressources naturelles et la dimension « genre » et la sensibilisation des décideurs sur une prise en compte dans les documents stratégiques comme le Plan de convergence et autres.
7. Certains pays de la sous-région qui n'ont pas été pris en compte dans certaines études existantes pourraient servir d'exemple, je pense notamment au Burundi où les femmes représentent au moins 40% dans les postes de responsabilité comme les Ministres, les gouverneurs de province et au Rwanda où l'Assemblée Nationale est constituée à peu près à 50% des femmes. Certains pays membres du PFBC comme l'Afrique du Sud sont
8. Dans la mise en œuvre de la feuille de route, la facilitation :
 - a. Poursuivra son encouragement au travail en synergie entre les multiples partenaires qui travaillent sur la question du genre mais aussi aux autres réseaux de la CEFDHAC qui ne sont pas membres du PFBC ;
 - b. Promouvoir à travers les autres groupes de travail de la COMIFAC les pratiques d'adaptation et d'atténuation comme REDD+ qui impliquent les femmes ;

- c. Prendre en compte la dimension genre au sens large dans les problèmes de conservation ;
 - d. Capitaliser les expériences novatrices en matière de genre dans certains paysages ;
 - e. Prendre en compte une certaine catégorie de femmes mériterait une attention particulière et devrait attirer l'attention des partenaires notamment les populations autochtones et les autres minorités ;
 - f. Elargir l'expérience du Cameroun à d'autres pays de la sous-région.
9. Je m'en voudrais de terminer sans remercier les partenaires et notamment les pays ex-facilitateurs du PFBC qui travaillent d'arrache-pied pour que la COMIFAC mette en place des mécanismes de financement durable et pour que les femmes, les jeunes et les moins puissent œuvrent dans une COMIFAC durable avec les partenaires agissant de manière coordonnée.
10. Vive le PFBC, Vive le genre, Je vous remercie